



Tous les emballages se trient à partir du 1^{er} janvier 2023



Chers habitants du Lot et Tolzac,

Pour **améliorer le recyclage** des déchets et vous **simplifier le tri** au quotidien, la Communauté de Communes Lot et Tolzac, en charge de la collecte des déchets, a décidé, de **faire évoluer les consignes de tri** sur les 15 communes du territoire à partir du 1^{er} janvier 2023.

Vous pouvez désormais déposer **tous les emballages dans les colonnes jaunes** :

- **Tous les emballages en plastique** y compris les pots, barquettes, boîtes, sachets et films, les bouteilles et flacons en plastique
- **Tous les emballages en métal**, même les plus petits (capsules de café etc)
- **Toutes les briques et boîtes alimentaires en carton**

Aujourd'hui, n'hésitez plus : **si c'est un emballage, il va dans les colonnes jaunes.**

Les emballages en verre sont, bien sûr, toujours à déposer dans les colonnes à verre du territoire.
S'agissant des papiers, ils doivent être déposés dans les colonnes bleues.

Votre nouveau mémo-tri applicable à partir du 1^{er} janvier 2023 est joint à ce courrier. Vous y trouverez toutes les consignes utiles pour trier correctement.

Cette remarquable avancée pour notre territoire est rendue possible grâce à la **mobilisation de l'ensemble des acteurs de la collecte et du recyclage**. Nous sommes face au défi de la transition écologique, **notre impératif est de réduire nos déchets**. C'est un **enjeu aussi bien environnemental que financier** car le coût de gestion augmente chaque année de manière inéluctable.

Line LALAUrie
Présidente

Ghislain GOZZERINO
Vice-Président de la commission voirie, environnement

Une question ? Besoin d'information ?

Contactez-nous

Communauté de Communes du Lot-et-Tolzac
12 avenue de Comarque
47260 Castelmoron-sur-Lot



05 53 84 82 48



contact@cclt.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h
Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

*Nous sommes tous acteurs
du recyclage :
engageons-nous, trions plus !*



www.cclt.fr



LOT & TOLZAC
Communauté de Communes